

LES ENJEUX DE LA RÉINDUSTRIALISATION DANS LES TERRITOIRES

Nouvelle géographie industrielle, innovation, flux de marchandises et besoins en énergie

Synthèse de l'étude

- Etat des lieux - ANCT/OT
- Zooms territoriaux - PwC

Juin 2025



EN SYNTHÈSE

Dans le cadre de ses missions d'analyses relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales, l'Observatoire des territoires, en lien avec l'ANCT, a lancé la réalisation d'une étude sur "les enjeux de la réindustrialisation dans les territoires : nouvelle géographie industrielle, innovation, flux de marchandises et besoins en énergie".

Cette publication vise à objectiver, par une approche analytique et prospective, les déterminants du développement industriel et leurs disparités territoriales. Elle s'articule autour de deux axes :

- La nouvelle géographie industrielle : dynamiques liées à l'emploi, à la spécialisation industrielle et à l'innovation ;
- L'écosystème industriel : en mettant l'accent sur des ressources telles que les capacités en eau et en énergie, le foncier économique et les infrastructures logistiques.



Cette étude dresse un état des lieux national, basé sur des données quantitatives, complété par des études de cas qualitatives (zooms territoriaux) menées sur le terrain, afin de mieux comprendre les enjeux locaux de la réindustrialisation.

LES LIVRABLES

L'état des lieux – ANCT/OT : dresse un portrait de la situation de l'industrie et de ses dynamiques au cours des dix dernières années, en mettant l'accent sur les disparités territoriales.

La synthèse des zooms territoriaux - PwC : regroupe les principaux enseignements issus des zooms territoriaux. Elle met en lumière les besoins opérationnels identifiés et les conditions de réussite, tout en offrant une vue d'ensemble des résultats des enquêtes de terrain.

Les zooms territoriaux - PwC : détaillent les analyses spécifiques à chaque territoire, permettant d'appréhender les particularités locales et les défis spécifiques.

LA FRANCE FACE A L'ENJEU DE REINDUSTRIALISATION

Après plusieurs décennies de déclin industriel amorcé dans les années 1970, la France enregistre une stabilisation de son tissu productif à partir de 2017. La réindustrialisation s'impose comme un enjeu stratégique majeur. Elle répond à une double exigence : renforcer la souveraineté économique du pays face aux fragilités des chaînes d'approvisionnement mondiales, et accompagner la transition écologique en développant une industrie résiliente, innovante et durable.

Cette ambition industrielle se déploie dans un environnement international en pleine recomposition. Les fragilités révélées par la pandémie, conjuguées aux tensions commerciales et géopolitiques, incitent les pays à réévaluer la localisation des chaînes de production et à renforcer leur autonomie industrielle.

À l'échelle nationale, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour appuyer cette dynamique et renforcer la productivité française. Le programme Territoires d'industrie, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction Générale des Entreprises, mobilise des moyens importants pour soutenir l'investissement industriel.

La reconquête industrielle s'inscrit dans la prise en compte globale de ses déterminants et des spécificités fines des territoires : attractivité des territoires, formation, foncier, infrastructures logistiques...

L'industrie fait ici référence à l'**industrie manufacturière**, définie selon la catégorie « C » de la Nomenclature statistique des Activités économique (NACE Rév. 2) dans la Communauté européenne. L'industrie manufacturière est définie comme « la transformation physique ou chimique de matériaux, substances ou composants en nouveaux produits. [...] Le produit résultant d'une opération de transformation peut être fini, c'est-à-dire qu'il est prêt à être utilisé ou consommé ou il peut être semi-fini, c'est-à-dire qu'il entre dans la composition d'une autre fabrication. »

LA NOUVELLE GEOGRAPHIE INDUSTRIELLE – ANCT / OT

L'Industrie comme moteur de l'activité européenne

En 2021, l'industrie manufacturière a généré une valeur ajoutée de 2 188,2 milliards d'euros, représentant 8,7 % du PIB de l'Union européenne (UE). Malgré une baisse de son poids dans le PIB au fil des décennies, elle reste un secteur structurant, et joue un rôle clé dans la compétitivité de l'UE.

La France avec un poids industriel inférieur à la moyenne européenne, révèle une économie moins axée sur les emplois productifs que d'autres pays européens : 10,3 % de la valeur ajoutée nationale contre 15,8 % en moyenne pour l'UE et 9,2 % de l'emploi contre 14,0 % pour l'UE. Néanmoins, elle conserve une position stratégique. Elle est le troisième pays européen en matière de valeur ajoutée manufacturière (10,4 % du total européen) et le quatrième pays pour l'emploi industriel (9,3 %).¹

Spécialisation industrielle régionale

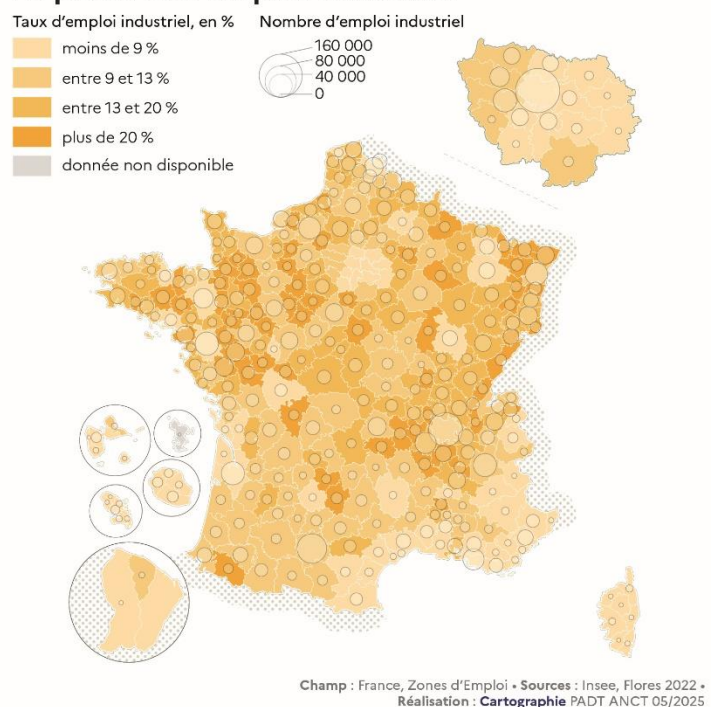
Le tissu industriel français présente des disparités territoriales. Les territoires historiquement industriels, comme les Hauts-de-France, le Grand Est ou la Franche-Comté, conservent une spécialisation industrielle (part d'emplois industriels supérieure à la moyenne nationale). Toutefois, ces régions ont connu une perte d'emplois industriels au cours des dix dernières années, ainsi qu'une faible dynamique de création d'entreprises dans ce secteur. A l'inverse, le sud de la France, historiquement moins industrialisé, connaît ces dernières années une forte dynamique de développement. L'ouest de la France se distingue par la combinaison d'une spécialisation industrielle marquée, notamment de l'agro-alimentaire, et une dynamique de croissance importante de l'emploi et des entreprises.

Depuis la crise sanitaire, la France observe une tendance générale à la reprise industrielle : les créations nettes d'établissements industriels sont positives (176 en 2022 et 189 en 2023). Toutefois, cette dynamique ralentit en 2024, en raison des tensions géopolitiques et de la hausse des défaillances d'entreprises (89 créations nettes)².

Innovation et compétitivité industrielle

Entre 2020 et 2022, les entreprises industrielles ont plus souvent innové que les autres secteurs : 59 % contre 46 %. L'innovation joue un rôle crucial dans la compétitivité industrielle et le développement économique. Face au décrochage de la productivité depuis la crise sanitaire de 2020, les politiques en faveur de l'innovation, comme le Crédit d'impôt en faveur de l'innovation ou encore le dispositif Jeunes entreprises innovantes (JEI), permettent de soutenir la compétitivité des entreprises. Les entreprises industrielles qui ont innové sont 28 % à déclarer avoir obtenu des soutiens financiers publics (18 % pour l'ensemble des secteurs).³

Le poids de l'emploi industriel en 2022



Champ : France, Zones d'Emploi • Sources : Insee, Flores 2022 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 05/2025

¹ Eurostat, 2021

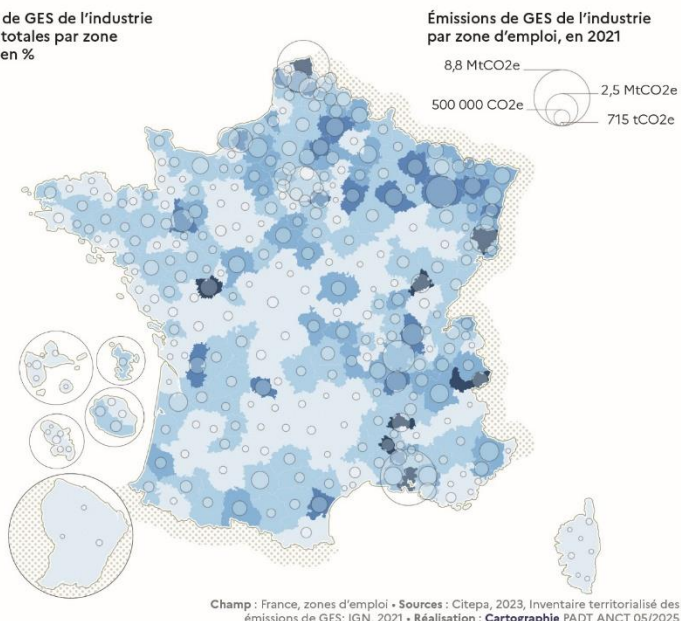
² DGE, Baromètre industriel de l'Etat

³ Insee, enquête Capacité à innover et stratégie (CIS) 2022

L'ECOSYSTEME INDUSTRIEL – ANCT / OT

Un secteur encore très émetteur de GES, mais en transition

Part des émissions de GES de l'industrie dans les émissions totales par zone d'emploi, en 2021, en %



Des efforts significatifs sont en cours pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et opérer une transition vers une industrie plus durable.

En Europe, le secteur industriel est un important émetteur de GES, il représente 34 % des émissions mondiales directes et indirectes⁴. La France, avec des émissions par habitant inférieures à la moyenne européenne (1 074 kg/hab pour le secteur manufacturier, contre 1 548 kg/hab en Europe)⁵, vise une réduction de 35 % des émissions industrielles d'ici 2030.

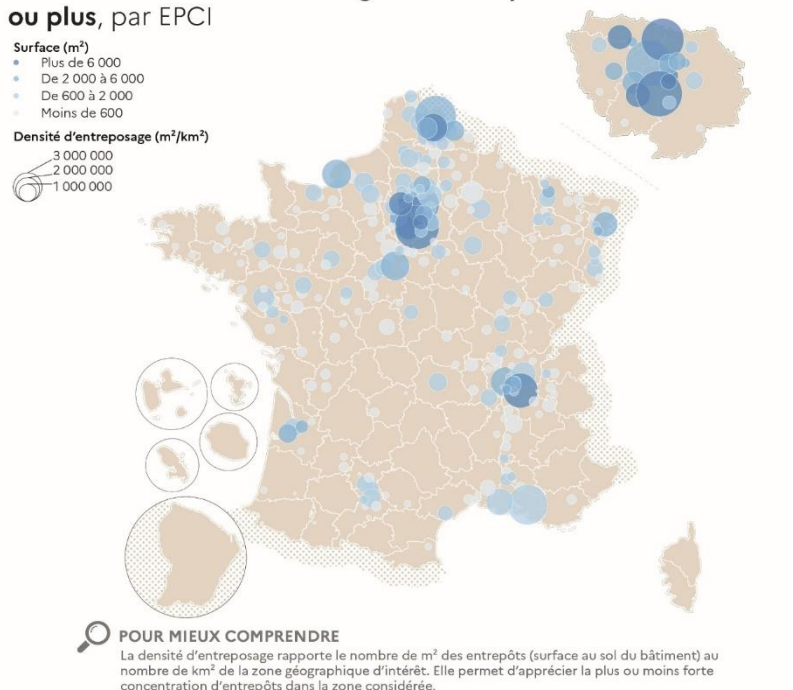
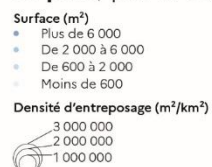
Néanmoins, tous les territoires ne sont pas confrontés aux mêmes enjeux. Les secteurs de la métallurgie et de la chimie, principaux émetteurs, entraînent une concentration des émissions dans leurs bassins historiques d'implantation : les départements du Nord, des Bouches-du-Rhône, de l'Alsace et de l'ancienne région Rhône-Alpes.

Chaîne logistique et transport des produits manufacturés

En 2023, 20,1% des entrepôts et plateformes logistiques (EPL) de 10 000 m² ou plus sont exploités par l'activité industrielle. Ils affichent une surface moyenne de 21 010 m² (24 478 m² pour ceux dédiés au commerce). Ils se concentrent principalement le long des axes Lille–Paris et Lyon–Marseille, à proximité des infrastructures portuaires et aéroportuaires. Cette répartition reflète une forte corrélation avec la géographie des flux.⁶

Le transport terrestre (routier, ferroviaire, fluvial) demeure le principal mode d'acheminement des flux de marchandises. Alors que les volumes diminuent pour l'ensemble des marchandises, les flux de produits manufacturés continuent de progresser, avec une croissance annuelle de 2,2 % depuis 2018. En 2023, le transport terrestre de produits manufacturés sous pavillon français a atteint 64,9 milliards de tonnes-kilomètres (1/3 des flux). Ce segment est très largement dominé par le transport routier, qui en assure 81,5 %.⁷

Surface et densité de stockage des entrepôts de 10 000 m² ou plus, par EPCI



POUR MIEUX COMPRENDRE

La densité d'entreposage rapporte le nombre de m² des entrepôts (surface au sol du bâtiment) au nombre de km² de la zone géographique d'intérêt. Elle permet d'apprécier la plus ou moins forte concentration d'entrepôts dans la zone considérée.

Champ : EPCI 2024 ; EPL de 10 000 m² ou plus, dont le secteur d'activité de l'entreprise ou groupe exploitant est connue ; les EPL vacants sont exclus. • Sources : SDES, Répertoire des entrepôts et plateformes logistiques 2023 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 03/2025

⁴ GIEC, Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change, Technical Summary

⁵ Eurostat 2023

⁶ SDES, Répertoire des entrepôts et plateformes logistiques 2023

⁷ SDES, enquête TRM 2023

Cette étude propose une analyse transversale des défis et besoins partagés dans 5 territoires :

- Vallée de l'Arve (Haute-Savoie)
- Axe Seine (Eure et Seine-Maritime)
- Lamballe Terre & Mer (Côtes-d'Armor)
- Nord Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort)
- Lacq-Pau-Tarbes (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées)

Cette démarche vise à identifier, à partir d'entretiens qualitatifs, les conditions de réussite et les freins à la réindustrialisation au niveau local. Malgré leurs spécificités, les territoires étudiés font émerger des constats communs et mobilisent des leviers similaires, en particulier autour de l'écosystème territorial et des filières stratégiques qu'ils soutiennent.

Ces entretiens ont permis de recueillir la perception des acteurs de terrain et de faire émerger une vision partagée des enjeux et des facteurs clés de l'implantation industrielle.

Enseignements et constats partagés entre les territoires

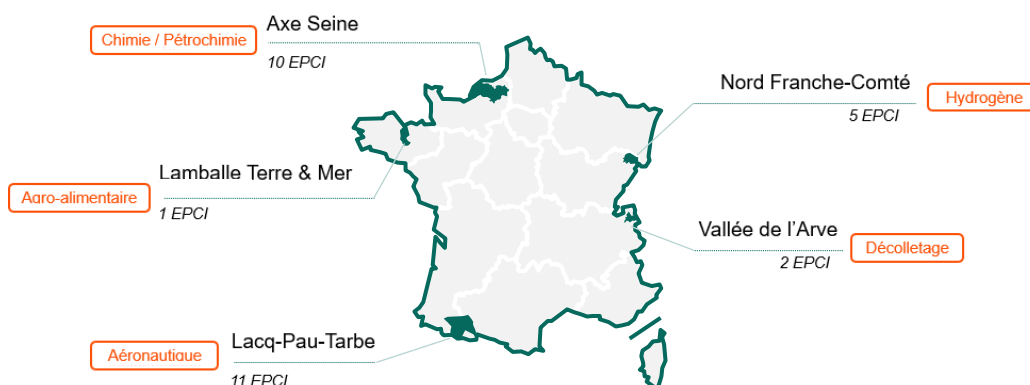
La réussite de la réindustrialisation repose sur trois **conditions essentielles** :

- l'acceptabilité sociale des projets industriels ;
- la disponibilité de compétences adaptées, rendue possible par une offre de formation agile et territorialisée ;
- la mise en œuvre de politiques publiques stables, lisibles et cohérentes avec les dynamiques locales.

Une volonté de reconquête industrielle se manifeste dans chacun des 5 territoires étudiés. Elle est portée par l'engagement des entreprises locales, des collectivités territoriales et des acteurs de la formation. **La structuration de chaînes de valeur intégrées à l'échelle locale** apparaît comme un facteur clé de développement et de résilience. Les territoires qui parviennent à associer production, innovation, formation et logistique dans un même périmètre, créent des synergies propices à un ancrage durable de la réindustrialisation.

Ces territoires cherchent à **conjuguer performance économique, attractivité et durabilité environnementale**. L'objectif n'est plus uniquement de produire, mais de produire mieux, avec un impact local mesuré. Toutefois, plusieurs défis majeurs se posent. La rareté du foncier industriel disponible et son coût élevé, accentués par le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), constituent un frein important. À cela s'ajoute le besoin crucial d'un accès à une énergie compétitive et bas-carbone, renforcé par les enjeux d'adaptation aux changements climatiques.

La diversification des activités industrielles émerge également comme un levier stratégique. Les dépendances historiques à une seule filière exposent les territoires à des fragilités. À l'inverse, une pluralité de filières renforce leur résilience. Des secteurs émergents comme l'hydrogène, la chimie verte ou le recyclage présentent un potentiel important, mais peinent encore à structurer des écosystèmes solides.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Des chiffres, analyses et outils
au service de la connaissance des territoires
sur le site de l'**Observatoire des territoires**



observatoire-des-territoires.gouv.fr



Président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires : François Philizot – **Directrice éditoriale :** Sylviane Le Guyader (ANCT)
– **Coordination :** Sylviane Le Guyader, Emma Riou (ANCT) – **Cartographes :** Maïron Tréfine, Nina Antonoff (ANCT) – **Date :** Juin 2025

Contact : observatoire@anct.gouv.fr